

Les activités dans le dépôt - FORVE1

Code du module:	FORVE1
Unité capitalisable:	Manipulation de la marchandise (MAMAR)
Profession:	Commis de vente
Diplôme / Certificat:	Certificat de capacité professionnelle
Méthodes d'évaluation:	Commande, Entretien professionnel, Evaluation continue des compétences

Grille d'évaluation du module en entreprise

1	L'apprenti participe à la réception des marchandises et il est capable de vérifier la conformité entre le bon de commande et le bon de livraison et les marchandises livrées en suivant les instructions. Note maximale: 12
INDICATEURS • L'apprenti connaît les documents suivants: • le bon de commande, • le bon de livraison. • L'apprenti participe à la réception des marchandises, il connaît les instructions et il soumet les marchandises livrées à un contrôle en suivant les instructions. • L'apprenti soumet les marchandises livrées à un contrôle sous l'aspect des dégradations dues au transport (en suivant les instructions). • L'apprenti applique le règlement interne en cas de dégradations dues au transport. • L'apprenti effectue les contrôles de rigueur (en suivant les instructions). • L'apprenti prend note du résultat de son contrôle par écrit. • L'apprenti présente un rapport oral à son supérieur. SOCLES • L'apprenti a soumis les marchandises à un contrôle précis. • L'apprenti a suivi les instructions. • L'apprenti a pris note du résultat d'un contrôle par écrit. • L'apprenti a présenté un rapport à son supérieur.	

2

L'apprenti est capable de soumettre les dates de péremption ainsi que les dates limites de consommation des marchandises à un contrôle au moment du stockage en appliquant les règles internes de l'entreprise.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les règles concernant les dates de péremption dans les contextes de la vente et de la consommation des marchandises.
- L'apprenti se renseigne au sujet des marchandises livrées sous les aspects des dates de péremption dans les contextes de la vente et de la consommation.
- L'apprenti se renseigne au sujet du respect des règles de transport au cours de la livraison.

SOCLES

- L'apprenti a respecté les règles à la lettre.
- L'apprenti a appliqué les règles sans commettre d'erreur.

3

L'apprenti est capable de suivre les instructions concernant l'étiquetage ainsi que l'identification des marchandises dans les rayons.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti se renseigne à propos des différentes formes d'emballage d'une marchandise (palette, mini-palettes, cartons, emballages à plusieurs unités, emballages sous blisters, six-packs).
- L'apprenti distingue les unités de commande des unités de vente.
- L'apprenti connaît les différentes instructions concernant l'étiquetage ainsi que l'identification des marchandises dans les rayons.

SOCLES

- L'apprenti a suivi les différentes instructions concernant l'étiquetage ainsi que l'identification des marchandises dans les rayons sans commettre d'erreur.

4

L'apprenti est capable de saisir les données concernant les marchandises livrées de manière méthodique dans les logiciels/dans les fichiers informatiques internes correspondants ou d'indiquer les mouvements de données dans les registres d'entrée et de sortie des marchandises.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti planifie soigneusement la saisie des données.
- L'apprenti identifie les logiciels/les fichiers internes correspondants et il s'en sert.
- L'apprenti effectue la saisie en se servant du système informatique interne (en employant le vocabulaire professionnel) ou du registre d'entrée/de sortie des marchandises.
- L'apprenti soumet les données saisies à un contrôle et, le cas échéant, il effectue des rectifications.
- L'apprenti soumet les données saisies à un contrôle et il explique sa méthode.

SOCLES

- L'apprenti s'est correctement servi des logiciels/des fichiers internes correspondants.
- L'apprenti a employé un vocabulaire professionnel correct.
- L'apprenti a produit une planification des étapes de travail.
- L'apprenti a intégralement saisi les données sans commettre d'erreur.

5

L'apprenti respecte les consignes internes en vigueur en matière de protection, d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que les règlements de travail à l'entrepôt ainsi qu'à son poste de travail.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti connaît les consignes internes en vigueur en matière de protection, d'hygiène et de sécurité au travail ainsi que les règlements de travail.
- L'apprenti respecte les consignes à l'entrepôt ainsi qu'au poste de travail.
- L'apprenti adapte son apparence personnelle en fonction du règlement interne.

SOCLES

- L'apprenti a rigoureusement respecté les consignes en matière de sécurité.
- L'apprenti a respecté les consignes en matière d'hygiène.
- L'apprenti a respecté les consignes en matière de sécurité au travail.
- L'apprenti a respecté les règlements de travail.
- La tenue de travail de l'apprenti était correcte.
- L'hygiène corporelle et capillaire de l'apprenti était convenable.

6

L'apprenti est capable de se renseigner au sujet des règles internes de la rotation des marchandises et de les appliquer convenablement.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti se familiarise avec les règles internes concernant la rotation des marchandises.
- L'apprenti est capable de décrire les règles.
- L'apprenti connaît les principes du FIFO (First In First Out) et il les applique.

SOCLES

- L'apprenti a soigneusement et correctement appliqué les règles internes concernant la rotation des marchandises.
- L'apprenti a appliqué les principes du FIFO de manière ciblée.

7

L'apprenti est capable d'entreposer des marchandises ainsi que des emballages de manière compétente en respectant les instructions de son supérieur/de son formateur et en suivant les indications du plan des stocks interne.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti effectue des calculs servant au stockage des marchandises.
- L'apprenti détermine l'espace requis.
- L'apprenti entrepose les marchandises en suivant les indications de son supérieur/de son formateur.
- L'apprenti tient compte des indications du plan des stocks.
- L'apprenti identifie des marchandises particulières et il désigne des mesures à appliquer en conséquence lors du stockage.
- L'apprenti identifie l'emballage des marchandises ainsi que la chaîne du froid et il en tient compte.

SOCLES

- L'apprenti a entreposé les marchandises/les emballages d'une manière correcte et conforme aux instructions.
- L'apprenti a correctement expliqué les mesures servant à l'entreposage de marchandises particulières et il les a correctement appliquées.
- L'apprenti a correctement décrit la chaîne du froid des marchandises et il l'a respectée avec précaution.

8

L'apprenti est capable de prendre connaissance des données d'actualité concernant les stocks et de les indiquer dans les logiciels/dans les fichiers informatiques internes correspondants, respectivement d'enregistrer les mouvements de données dans le registre d'entrée/de sortie des marchandises.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti est capable de se servir du matériel informatique interne.
- L'apprenti opte pour les fichiers internes requis pour la saisie de données.
- L'apprenti indique les données concernant les stocks dans les fichiers.
- L'apprenti soumet les saisies à un contrôle et il désigne sa méthode.

SOCLES

- L'apprenti a correctement complété le tableau/le fichier.
- L'apprenti a correctement saisi l'ensemble des données.

9

L'apprenti est capable de participer aux commandes sous guidance et il observe les règlements/les réglementations internes lors de la saisie des données concernant les commandes.

Note maximale: 6

INDICATEURS

- L'apprenti comprend les instructions concernant la gestion de commandes et il les applique.
- L'apprenti connaît les règles internes concernant la saisie de données lors des commandes de marchandises et il les applique.
- L'apprenti planifie et explique les étapes de travail.

SOCLES

- L'apprenti a soigneusement et correctement suivi les instructions essentielles.
- L'apprenti a identifié le règlement concernant la saisie de données de manière irréprochable.